



Règlement Challenge Méditerranéen 2012

S'agissant de 2 concours qualificatifs, le règlement fédéral « pêche en bateau » sera appliqué.

Poissons : Tous les poissons (à la maille) sont comptabilisés (sauf les poissons bleus)

Matériel : 1 canne et 3 hameçons maximum, fil et hameçons libres

Appâts : Fournis en qualité et quantité égales au départ des deux manches.

Il est interdit d'amener d'autres appâts

Pêche : Le mouillage est obligatoire

- Changement de place à bord du bateau à la mi-temps (par VHF et/ou coup de corne)

Le commissaire de bord (formé auparavant) sera chargé du bon déroulement à bord. Il vérifiera le comptage des poissons et fera signer la feuille de comptabilité.

Pesée

Dans la mesure du possible il ne sera pas ramené de poissons litigieux.

Si un poisson est mis en litige et qu'il se trouve non valable le pêcheur sera pénalisé de 500 grammes.

Si deuxième poisson non valable pour le même pêcheur, il sera disqualifié.

Classement

Chaque journée donne droit à un classement distinct qui comptera dans le classement régional de son comité.

Le classement du Challenge se fera par addition des points/places sur les deux journées.

Première égalité, départagée à la meilleure place sur les deux jours.

Deuxième égalité, départagée au plus grand nombre de poissons pêchés.

L'inscription au challenge comprend :

L'embarquement pour les deux jours

Les appâts pour les 2 jours (chaque jour 5 boîtes d'esches dures)

Trois Apéritifs et 2 repas grillades samedi et dimanche à partir de 13h30

Seront récompensés:

- Le 1^{er} de la manche du samedi, le 1^{er} de la manche du dimanche.

Pour le classement du challenge :

1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} général, 1^{ère} dame, 1^{er} jeune, 1^{er} senior et 1^{er} vétéran, 1^{er} skipper, 1^{ère} équipe et les surprises...